

VOTRE LYCÉE

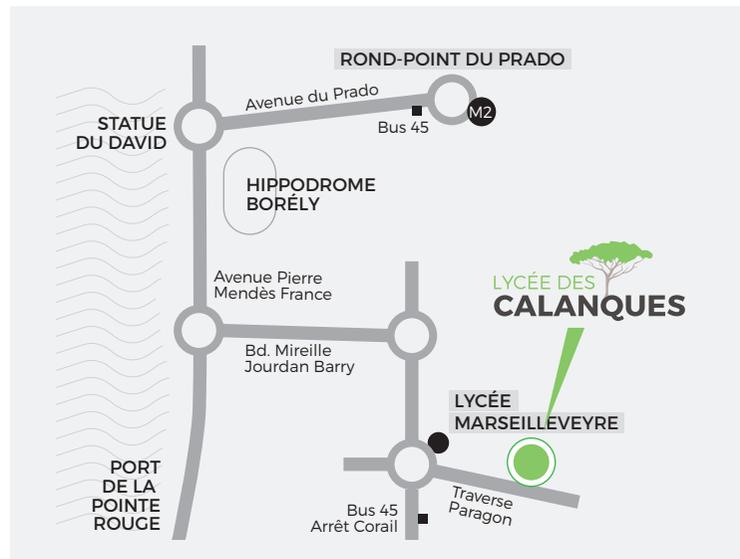
Ancré dans le territoire des Calanques de Marseille, le lycée vise à l'émergence de citoyens éclairés, curieux, créatifs et autonomes appelés à agir sur le monde. Au cours de leur cheminement au lycée des Calanques, nous souhaitons accueillir, former, susciter l'envie et accompagner chaque élève à la réussite.

Durant leur formation, les élèves vivront des expériences singulières pour résoudre des situations concrètes par la réalisation de projets en pluridisciplinarité et en lien avec les contenus (scientifiques, techniques, culturels). Un lycée à vivre avec le plaisir d'y venir, d'apprendre et de partager dans un esprit d'équité.



LES PLUS DU LYCÉE

- Taille humaine et suivi personnalisé
- Internat et demi-pension
- Pédagogies développées, pluridisciplinarité, importance du contrôle continu
- Diversité des activités para-scolaires, socioculturelles et sportives
- Coopération internationale
- Démarche installée de développement durable et d'engagement citoyen au sein de l'établissement



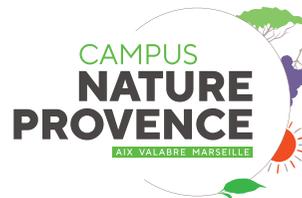
LYCÉE DES CALANQUES

89 Traverse Paragon - CS 30042 -
13272 Marseille cedex 08

Tél. : 04 91 72 70 70 / Fax : 04 91 72 70 79
lpa.marseille@educagri.fr

www.campusnatureprovence.com

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
<https://www.facebook.com/lyceedescalanques>



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC



ENVIRONNEMENT



CAPa
(CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE)

JARDINIER PAYSAGISTE



www.campusnatureprovence.com

CAPa

(CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE)

JARDINIER PAYSAGISTE



Les élèves acquièrent lors de leur formation une connaissance précise des végétaux et de leur physiologie. La formation est double.

D'une part elle comprend un enseignement général avec des modules de français, mathématiques, langues, sport, santé, sécurité et un module sur le monde actuel. Un module de soutien est possible.

D'autre part la formation comprend un enseignement professionnel avec des modules sur l'entreprise et la vie professionnelle, sur les techniques et pratiques professionnelles, sur les bases scientifiques. Un module d'approfondissement - dont le CACES - est envisageable. Des activités pluridisciplinaires sont dispensées et des stages collectifs sont à effectuer.

La formation est renforcée par 12 semaines de stage en entreprise dont 11 prises sur la scolarité.



POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : 04 91 72 70 70 - lpa.marseille@educagri.fr

ADMISSION

Fin de Troisième Générale ou Technologique.
Affectation AFFELNET.

PROFIL DE L'ÉLÈVE SOUHAITÉ

Bonne aptitude physique aux travaux pratiques.
Goût pour les espaces verts et les plantes,
Sens du relationnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'ouvrier qualifié en travaux paysagers met en oeuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation ou à la maintenance d'un espace vert ou d'un jardin.

Pour ce faire, il gère les travaux d'infrastructure d'un jardin que comprennent le report d'un plan sur le terrain, le travail de terrassement, le réseau d'arrosage, et les constructions esthétiques et de sécurité.

Il organise les plantations des végétaux, il reconnaît les essences, comprend leurs exigences vis-à-vis du milieu, leurs conditions de croissance, et donc précise les critères de choix chez le pépiniériste.

Il réalise les plantations de massifs d'arbustes, de plantes annuelles, de vivaces ou de gazon.

Il maîtrise la taille, la fertilisation, les traitements phytosanitaires, l'entretien des plantes et la gestion des déchets.

Il assure l'entretien et les réparations courantes du matériel en respectant les règles de sécurité.

Il organise son travail, rend compte de ses activités, et participe ainsi aux activités de la vie sociale et professionnelle de son employeur.

Il est employé dans le secteur d'activité des jardins et espaces verts comme ouvrier-jardinier. Il peut s'orienter dans le secteur privé en étant salarié d'entreprise paysagiste ou dans le secteur public en étant employé par les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales ou des syndicats intercommunaux. Le nombre de tâches confiées à l'ouvrier et son degré d'autonomie sont fonction de la dimension des entreprises ou des services et de l'expérience professionnelle acquise par ce dernier.

LES STAGES

- 1 semaine de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,
- 1 semaine pour la réalisation d'un chantier-école
- 12 semaines de stage intervenant en travaux paysagers dont 1 semaine prise sur la scolarité.
- Participation à un évènement paysager.
- Conception et réalisation d'un chantier-école sur les 2 années en partenariat avec la formation du CAPa Maréchal-Ferrant.

APRÈS LE CAPa

Le CAPa JP a pour objectif premier l'insertion professionnelle, mais la poursuite d'étude est possible vers le Bac Pro Aménagements Paysagers ou le BPA Travaux d'Aménagements Paysagers, tous deux présents sur le site du lycée.

L'élève ayant ce diplôme peut-être employé dans le secteur d'activité des jardins et espaces verts comme ouvrier-jardinier.

Il peut s'orienter dans le secteur privé en étant salarié d'entreprise paysagiste ou dans le secteur public en étant employé par les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales ou des syndicats intercommunaux.

POUR TOUT SUPPLEMENT D'INFORMATION
SUR LE CONTENU DE LA FORMATION
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa/jp>